Dépêche No. 1181 | 11 mai 2026

La demande d'espace civique reste forte en Afrique alors que les libertés reculent

Dépêche No. 1181 d'Afrobarometer | Anne Okello, Bernice Appiah et Joseph Asunka

Introduction

Le Civicus Monitor (2025), qui évalue les libertés civiques à travers le monde, révèle que l'espace civique est fortement restreint dans une grande partie de l'Afrique. Sur les 50 pays et territoires d'Afrique subsaharienne inclus dans son évaluation, 44 sont classés dans les catégories « obstrué », « réprimé » ou « fermé ». Le rapport fait état de cas tels que celui du Soudan, où les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes ont été confrontés à des menaces et à des violences meurtrières, ainsi que ceux de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Burundi, où les partis d'opposition, les groupes de la société civile et les journalistes ont subi une répression continue et des violences électorales. Il documente également des cas à Madagascar et dans d'autres pays où les forces de sécurité ont eu recours à une force excessive contre des manifestants.

Pan-Africa Profiles

Partout sur le continent, les gouvernements ont multiplié les mesures répressives à l'encontre des médias, de la société civile et des acteurs civiques, souvent dans le but de saper l'action civique et la capacité d'organisation des groupes d'opposition (Gerschewski, 2013). Dans les pays touchés par l'insurrection ou le terrorisme, les gouvernements ont justifié la restriction des libertés civiques en invoquant la nécessité de préserver la sécurité nationale (Smidt, 2018). Les épidémies et les pandémies ont également été invoquées par certains gouvernements pour restreindre les libertés civiques, notamment en reportant les élections et en procédant à l'arrestation et à la détention arbitraires de manifestants (Gargard, 2020).

Les libertés civiques sont officiellement protégées par les constitutions nationales et les cadres régionaux tels que la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. A l'instar de nombreuses constitutions nationales, cette charte garantit des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression, de circulation et d'association (Organisation de l'Unité Africaine, 1981). Mais dans la pratique, les gouvernements contournent souvent ces protections en adoptant des lois qui restreignent l'exercice des libertés. Par exemple, le Kenya et la Zambie ont adopté des lois limitant la liberté d'expression en ligne (Human Rights Watch, 2025 ; Short, 2024). Des dispositifs juridiques similaires ont été mis en place au Burundi, au Cameroun, en Sierra Leone, en Tanzanie et en Ouganda pour restreindre la liberté d'expression et faire taire les critiques (Paradigm Initiative, 2025).

La rapide expansion de l'accès à Internet sur l'ensemble du continent avait initialement suscité l'espoir que les technologies numériques ouvriraient des perspectives nouvelles pour la participation citoyenne, en permettant aux citoyens de se mobiliser et de coordonner des actions collectives via les réseaux sociaux. Cependant, ces technologies ont également renforcé la capacité de contrôle de l'Etat. Les gouvernements n'ont cessé d'étendre les restrictions imposées sur l'espace civique à la sphère numérique, les coupures d'Internet devenant l'outil de prédilection pour limiter la participation civique. Ces coupures sont de plus en plus courantes, notamment lors des élections nationales, lorsque les autorités cherchent à réprimer la dissidence et à contrôler la circulation de l'information (Baum & van Rooyen, 2025).

Copyright ©Afrobarometer 2026

L'espace et les libertés civiques sont des éléments essentiels de la gouvernance démocratique. Lors des précédentes enquêtes Afrobarometer, les Africains ont systématiquement défini la démocratie en termes de libertés civiques (Afrobarometer, 2002 ; Bratton, 2010). Le recours actif à la répression juridique, réglementaire et physique par les gouvernements pour limiter la dissidence et affaiblir l'action citoyenne va donc à l'encontre des aspirations populaires sur le continent.

A travers les 38 pays sondés en 2024/2025, les Africains expriment largement leur soutien à leur droit d'adhérer à n'importe quelle organisation, ainsi qu'à la liberté de la presse, sans censure, et à sa responsabilité de rapporter les errements du gouvernement.

Cependant, la perception de la garantie des libertés par les gouvernements présente un tableau contrasté. Alors que de nombreux citoyens affirment pouvoir s'associer librement et voter sans subir de pressions, seuls 13 des 38 pays comptent une majorité de citoyens qui se sentent « entièrement » libres d'exprimer leurs opinions. En outre, la perception de la liberté d'expression a reculé au cours de la dernière décennie, et seule une faible majorité d'Africains considèrent leur presse libre.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non partisan de recherche par sondage qui fournit des données fiables sur les expériences et les évaluations des Africains en matière de démocratie, de gouvernance et de qualité de vie. Dix rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 45 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 10 (2024/2025) couvrent 38 pays. (Voir le Tableau A.1 en annexe pour la liste des pays et les dates des travaux de terrain.)

Les Partenaires Nationaux d'Afrobarometer conduisent des entretiens en face à face dans la langue choisie par les répondants, permettant d'obtenir des résultats nationaux avec une marge d'erreur de +/-2 à +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Cette analyse de 38 pays s'appuie sur 50.961 entretiens. Les données sont pondérées afin de garantir la représentativité nationale des échantillons. Tous les pays sont pondérés équitablement (plutôt que proportionnellement à leur population) pour le calcul des statistiques moyennes plurinationales.

Résultats clés

Demande de libertés :

- En moyenne à travers 38 pays, plus de six Africains sur 10 (64%) réclament le droit d'adhérer à l'organisation politique de leur choix.
- Une large majorité des répondants soutiennent la liberté de la presse : 65% approuvent le droit des médias de publier sans aucune forme de contrôle gouvernemental, et 72% estiment que la presse doit enquêter et dénoncer la corruption et les erreurs du gouvernement.
- A travers les 30 pays sondés régulièrement depuis 2019/2021, la demande populaire relative à la liberté d'association ainsi que le soutien à la liberté de publication de la presse et à son rôle de contre-pouvoir sont restés relativement stables.

Perception de la liberté d'expression :

- Environ deux tiers (65%) des citoyens déclarent se sentir « assez » ou « entièrement » libres d'exprimer leurs opinions, mais ce chiffre marque une baisse de 7 points de pourcentage ces 10 dernières années.

Copyright ©Afrobarometer 2026

- Dans 25 des 38 pays sondés, moins de la moitié des citoyens se sentent « entièrement » libres d'exprimer leurs opinions. Le sentiment de jouir d'une totale liberté d'expression est particulièrement rare en Eswatini (18%), au Togo (15%), aux Comores (8%) et au Congo-Brazzaville (7%).

- Une grande majorité des répondants se disent « assez » ou « entièrement » libres d'adhérer à l'organisation politique de leur choix (77%) et de voter pour le candidat de leur choix sans se sentir sous pression (86%).
  - La situation est diamétralement opposée aux Comores et au Congo-Brazzaville, où les citoyens font état de niveaux parmi les plus bas en matière de liberté d'association et de vote.

- Une petite majorité (53%) de répondants considèrent que la presse dans leur pays est « assez » ou « entièrement » libre de couvrir l'actualité sans ingérence du gouvernement.
  - La liberté de la presse telle qu'elle est perçue a décliné dans 20 des 30 pays régulièrement sondés entre 2019 et 2025.

- Les citoyens qui déclarent bénéficier d'une plus grande liberté de s'exprimer, de s'affilier à l'organisation politique de leur choix et de choisir pour qui voter sont plus susceptibles d'exprimer leur confiance aux institutions démocratiques clés et moins susceptibles d'y percevoir une corruption généralisée.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

La demande en matière de libertés

A quel point les Africains souhaitent-ils que leurs gouvernements protègent leurs libertés fondamentales ? En moyenne à travers 38 pays africains, une majorité claire (64%) des citoyens revendiquent le droit d'adhérer à l'organisation politique de leur choix. Cependant, près d'un tiers (32%) estiment que le gouvernement devrait pouvoir interdire toute organisation qui va à l'encontre de ses politiques (Figure 1).

Le soutien à la liberté d'association varie considérablement d'un pays à l'autre sur le continent, de plus de huit personnes sur 10 à Maurice (88%), au Lesotho (86%), à Madagascar (86%), au Malawi (83%), au Gabon (82%) et en Côte d'Ivoire (82%) à moins de trois personnes sur 10 en Sierra Leone (29%) et en Tanzanie (29%).

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 1 : Liberté d'adhérer à une organisation politique | 38 pays | 2024/2025

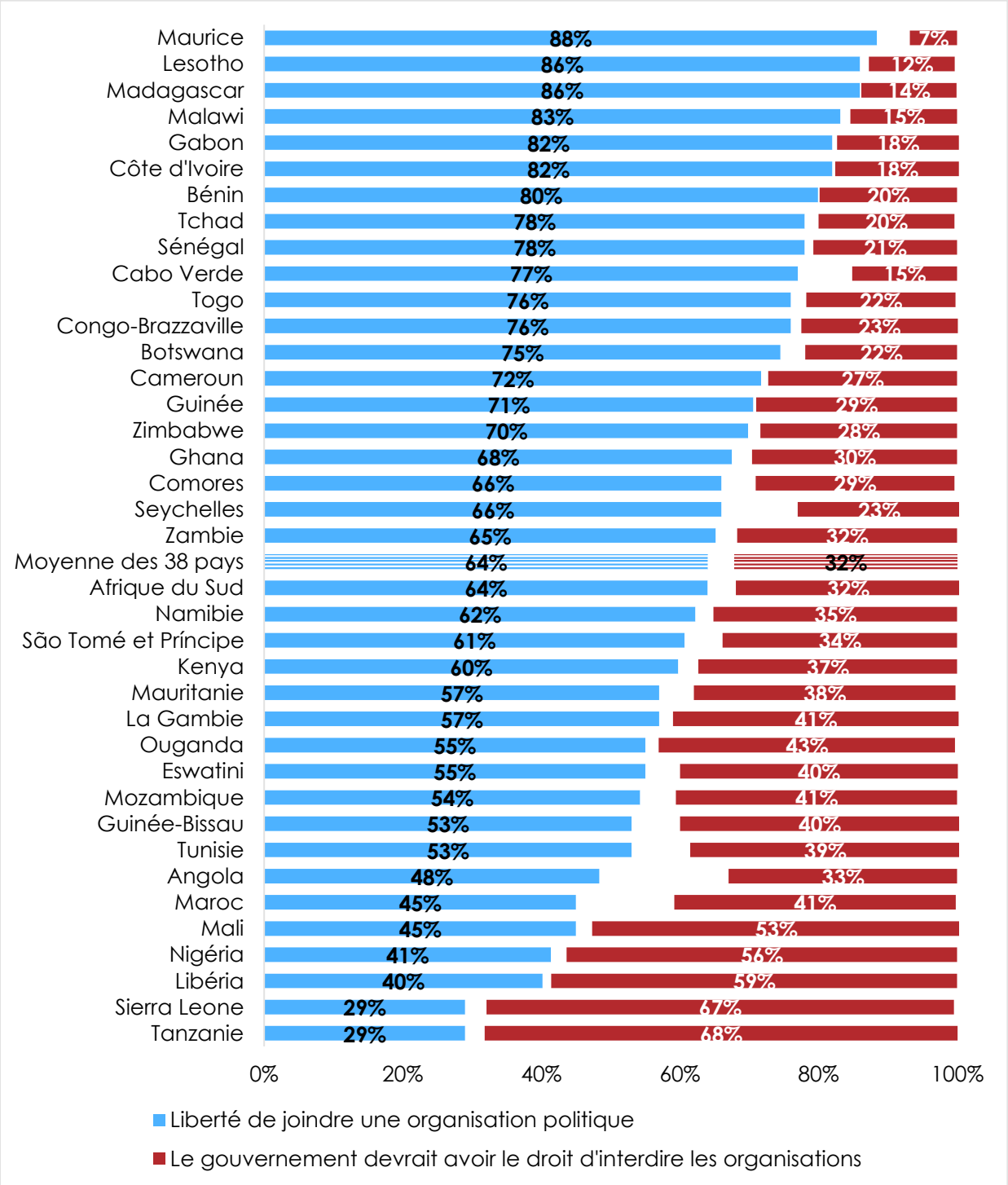

Question posée aux répondants : *Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ? Affirmation 1 : Le gouvernement devrait pouvoir interdire toute organisation qui s'oppose à ses politiques Affirmation 2 : Nous devrions nous sentir libre d'adhérer à n'importe quelle organisation, que le gouvernement le veuille ou non.*

De même, environ deux tiers (65%) des Africains soutiennent le droit des médias de publier librement des opinions et des idées sans contrôle gouvernemental, tandis que 32% estiment

Copyright ©Afrobarometer 2026

que le gouvernement devrait avoir le pouvoir d'empêcher la presse de publier des contenus qu'il désapprouve (Figure 2). (Voir Conroy-Krutz, Amewunou, & Amakoh, 2026, pour des résultats plus détaillés sur les médias.)

Figure 2 : Soutien à la liberté des médias | 38 pays | 2024/2025

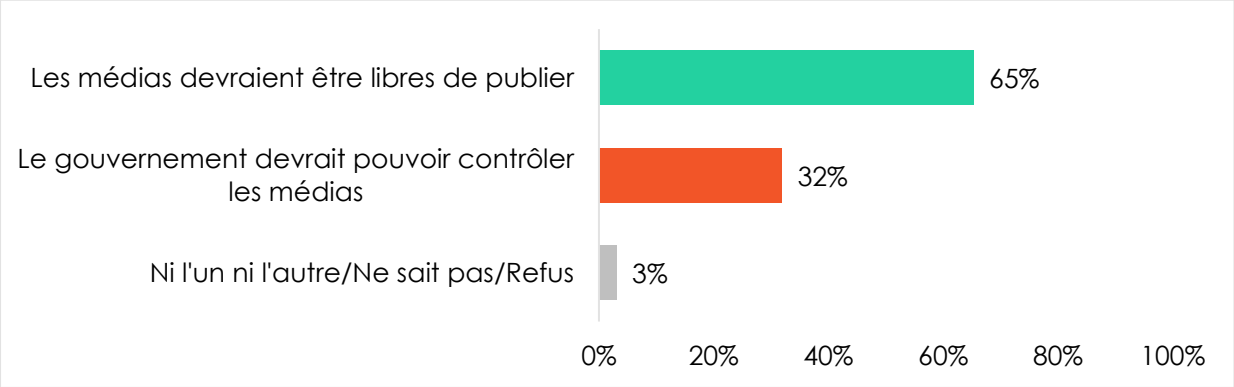

Question posée aux répondants : *Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?*
Affirmation 1 : Les médias devraient être libres de publier n'importe quelles opinions ou idées sans le contrôle du gouvernement.
Affirmation 2 : Le gouvernement devrait pouvoir interdire aux médias de publier des choses qu'il désapprouve.

Concernant toujours la demande, les citoyens africains souhaitent que la presse oblige les pouvoirs publics à rendre des comptes. Plus de sept Africains sur 10 (72%) estiment que les médias devraient « constamment enquêter et publier sur la corruption et les erreurs du gouvernement », tandis qu'environ un quart seulement (26%) craignent au contraire que « trop de reportages sur des événements négatifs […] ne font que nuire au pays » (Figure 3).

Figure 3 : Soutien au contrôle de l'action gouvernementale par les médias | 38 pays | 2024/2025

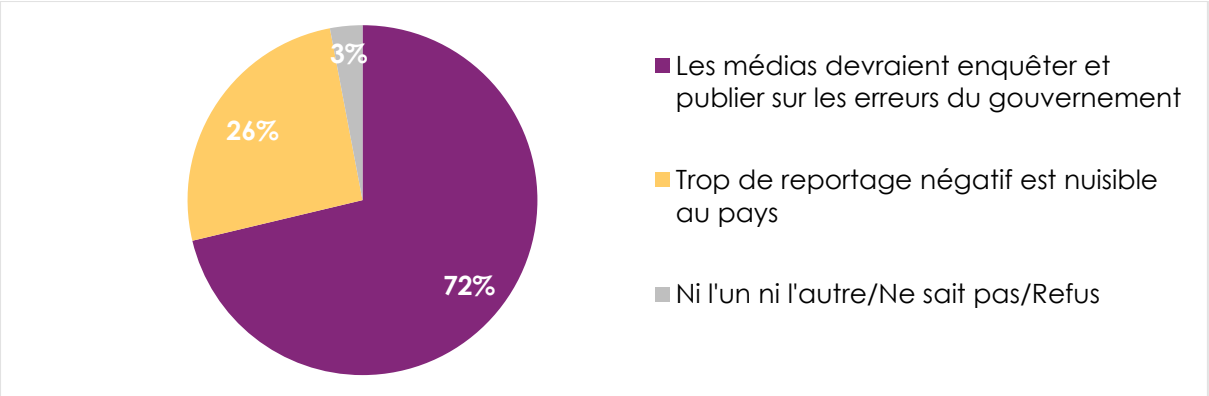

Question posée aux répondants : *Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?*
Affirmation 1 : Les médias devraient constamment enquêter et publier sur la corruption et les erreurs du gouvernement.
Affirmation 2 : Trop de publications sur les évènements négatifs comme la corruption et les erreurs du gouvernement sont nuisibles au pays.

A travers les 30 pays régulièrement sondés depuis 2019/2021, la demande populaire relative à la liberté d'association et au droit de la presse de contrôler les actions du gouvernement et de publier librement est restée relativement stable (Figure 4).

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 4 : Demande populaire de liberté | 30 pays | 2019-2025

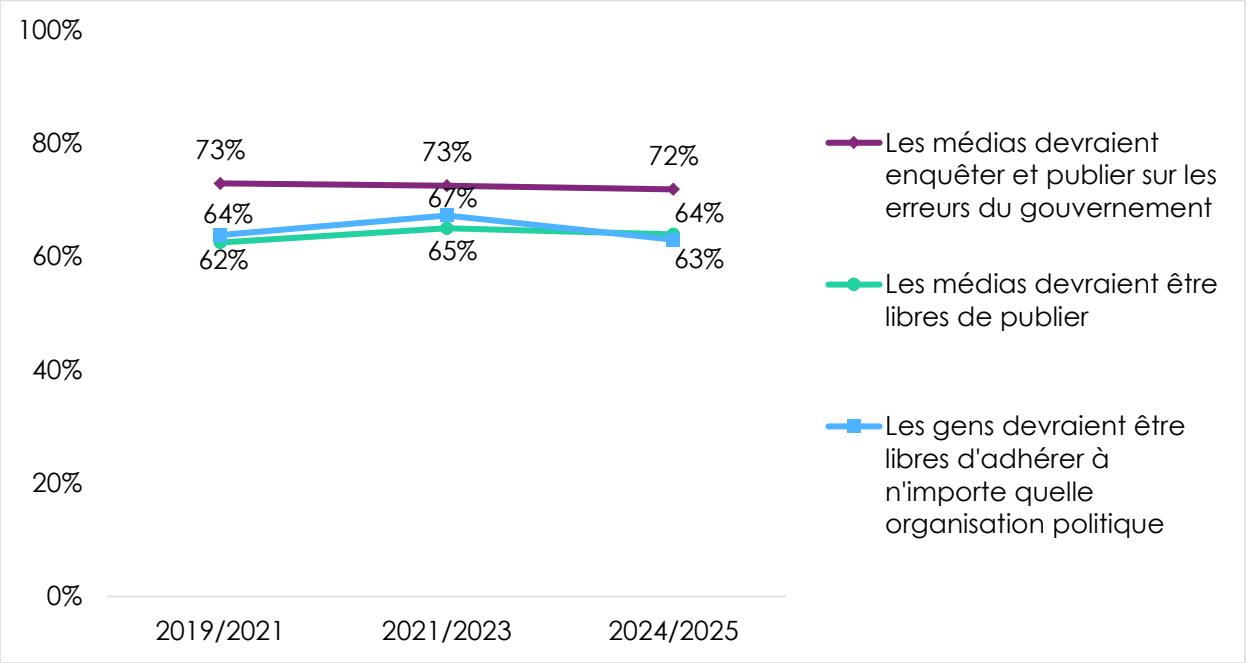

Questions posées aux répondants : *Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?*

Affirmation 1 : Les médias devraient constamment enquêter et publier sur la corruption et les erreurs du gouvernement.

Affirmation 2 : Trop de publications sur les évènements négatifs comme la corruption et les erreurs du gouvernement sont nuisibles au pays.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'Affirmation 1)

Affirmation 1 : Le gouvernement devrait pouvoir interdire toute organisation qui s'oppose à ses politiques

Affirmation 2 : Nous devrions nous sentir libre d'adhérer à n'importe quelle organisation, que le gouvernement le veuille ou non.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'Affirmation 2)

Affirmation 1 : Les médias devraient être libres de publier n'importe quelles opinions ou idées sans le contrôle du gouvernement.

Affirmation 2 : Le gouvernement devrait pouvoir interdire aux médias de publier des choses qu'il désapprouve.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'Affirmation 1)

Offre perçue des libertés individuelles et de la liberté de la presse

Si la demande de libertés fondamentales est généralisée sur tout le continent, les Africains estiment-ils que leurs gouvernements y répondent réellement ?

L'offre des libertés individuelles

S'agissant des libertés individuelles, environ deux tiers (65%) des Africains se sentent « assez libres » ou « entièrement libres » d'exprimer leurs opinions, tandis que 33% ne se sentent pas aussi libres de s'exprimer (Figure 5).[1]

[1] En raison des arrondis, les pourcentages des catégories regroupées rapportés dans le texte pourraient légèrement différer de la somme des sous-catégories figurant dans les graphiques (par exemple, 39% « assez libres » et 27% « entièrement libres » totalisent 65%).

Copyright ©Afrobarometer 2026

La liberté d'expression perçue varie considérablement d'un pays à l'autre sur le continent. Tandis qu'au moins six citoyens sur 10 se sentent « entièrement libres » d'exprimer leur opinion au Libéria (64%), en Gambie (64%), en Zambie (60%) et au Sénégal (60%), moins d'un sur 10 aux Comores (8%) et au Congo-Brazzaville (7%) partagent ce sentiment. En effet, le sentiment d'être totalement libre de s'exprimer est une expérience minoritaire dans 25 des 38 pays sondés.

Figure 5 : Liberté d'expression | 38 pays | 2024/2025

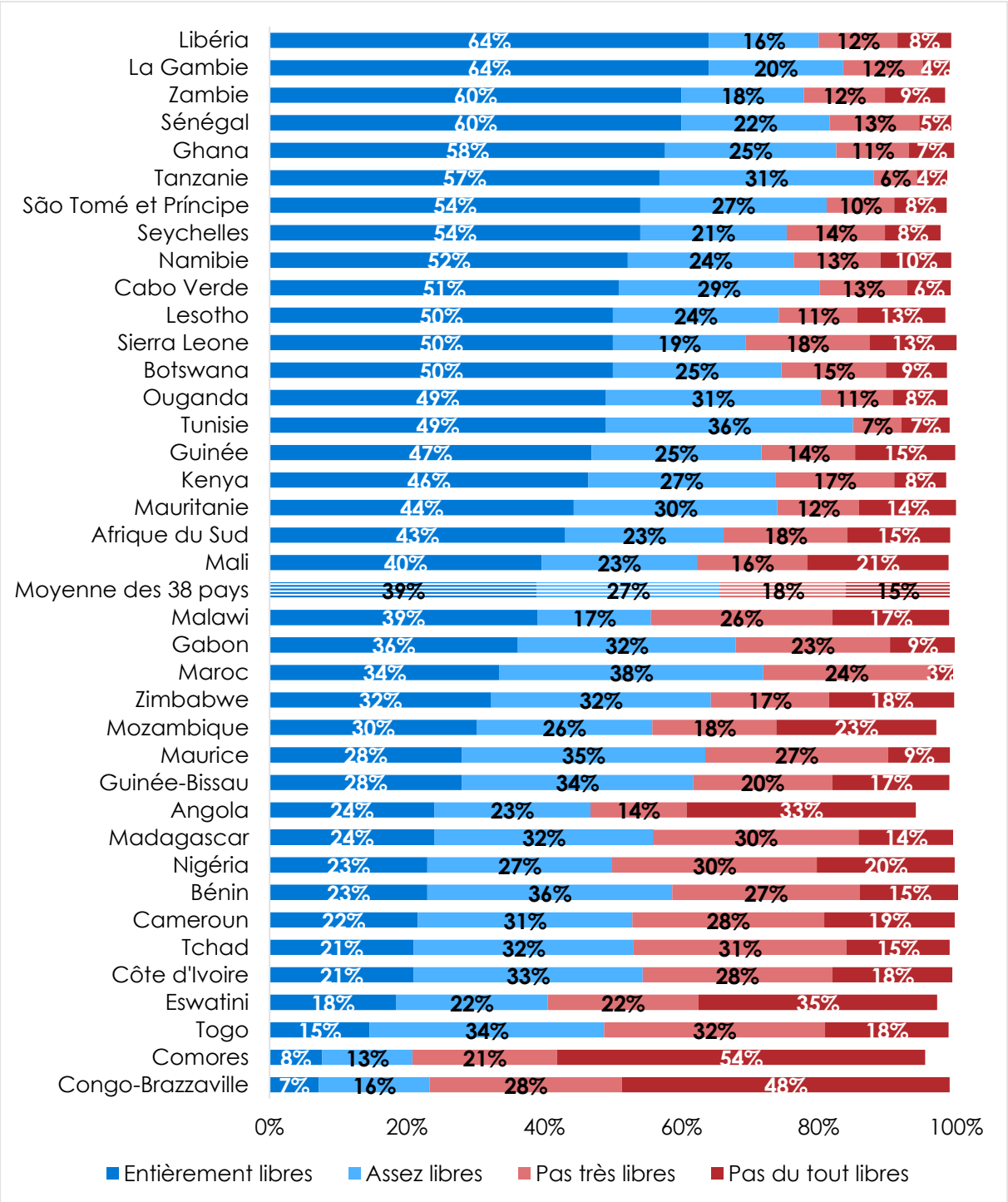

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'exprimer vos opinions ?*

Copyright ©Afrobarometer 2026

La liberté d'association varie également considérablement d'un pays à l'autre sur le continent. En moyenne, plus de trois quarts (77%) des Africains se sentent au moins « assez libres » d'adhérer à l'organisation politique de leur choix, dont une majorité (54%) qui se sentent « entièrement libres » de le faire (Figure 6). Cependant, environ un sur cinq citoyens (21%) déclarent ne pas se sentir libre de choisir librement ses affiliations.

La liberté absolue d'association telle qu'elle est perçue est la plus élevée en Sierra Leone (83%), en Gambie (81%), au Libéria (81%) et au Ghana (80%), et la plus faible à Madagascar (29%), au Togo (29%), au Congo-Brazzaville (25%) et aux Comores (20%).

Figure 6 : Libres d'adhérer à une organisation politique | 37 pays* | 2024/2025

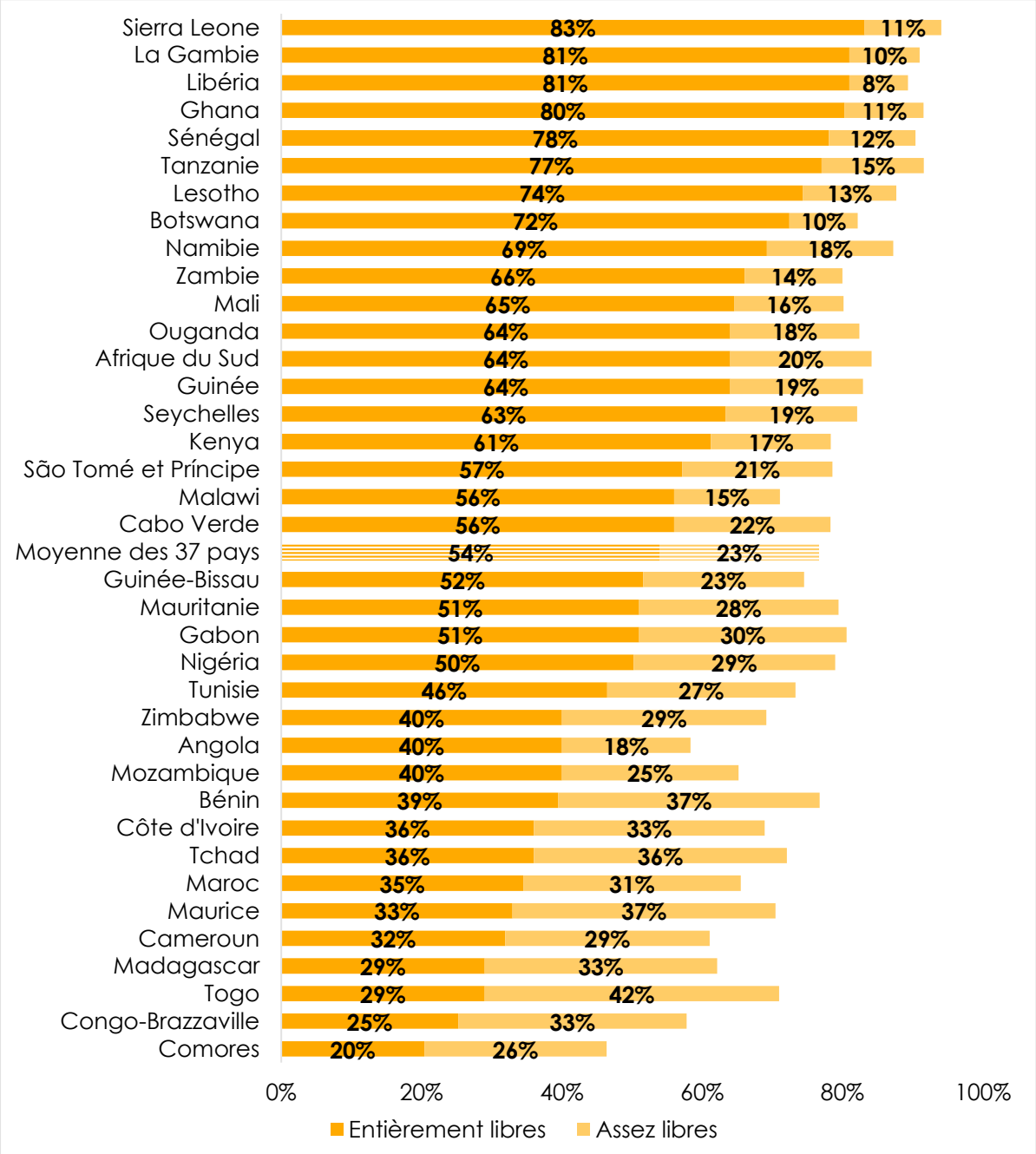

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre d'adhérer à une organisation politique de votre choix ? (*La question n'a pas été posée en Eswatini.)*

Copyright ©Afrobarometer 2026

Le vote semble être la forme d'engagement civique la plus répandue sur le continent (Afrobarometer, 2025), et la plupart des Africains affirment jouir d'une grande liberté aux urnes. Presque neuf Africains sur 10 (86%) déclarent se sentir « assez » ou « entièrement » libres de voter pour le candidat de leur choix sans subir de pression (Figure 7). La liberté de voter sans influences indésirables est quasi universelle en Sierra Leone (98%) et au Sénégal (98%), mais tombe bien en dessous de la moyenne continentale aux Comores (61%) et au Congo-Brazzaville (62%).

Figure 7 : Libres de voter | 38 pays | 2024/2025

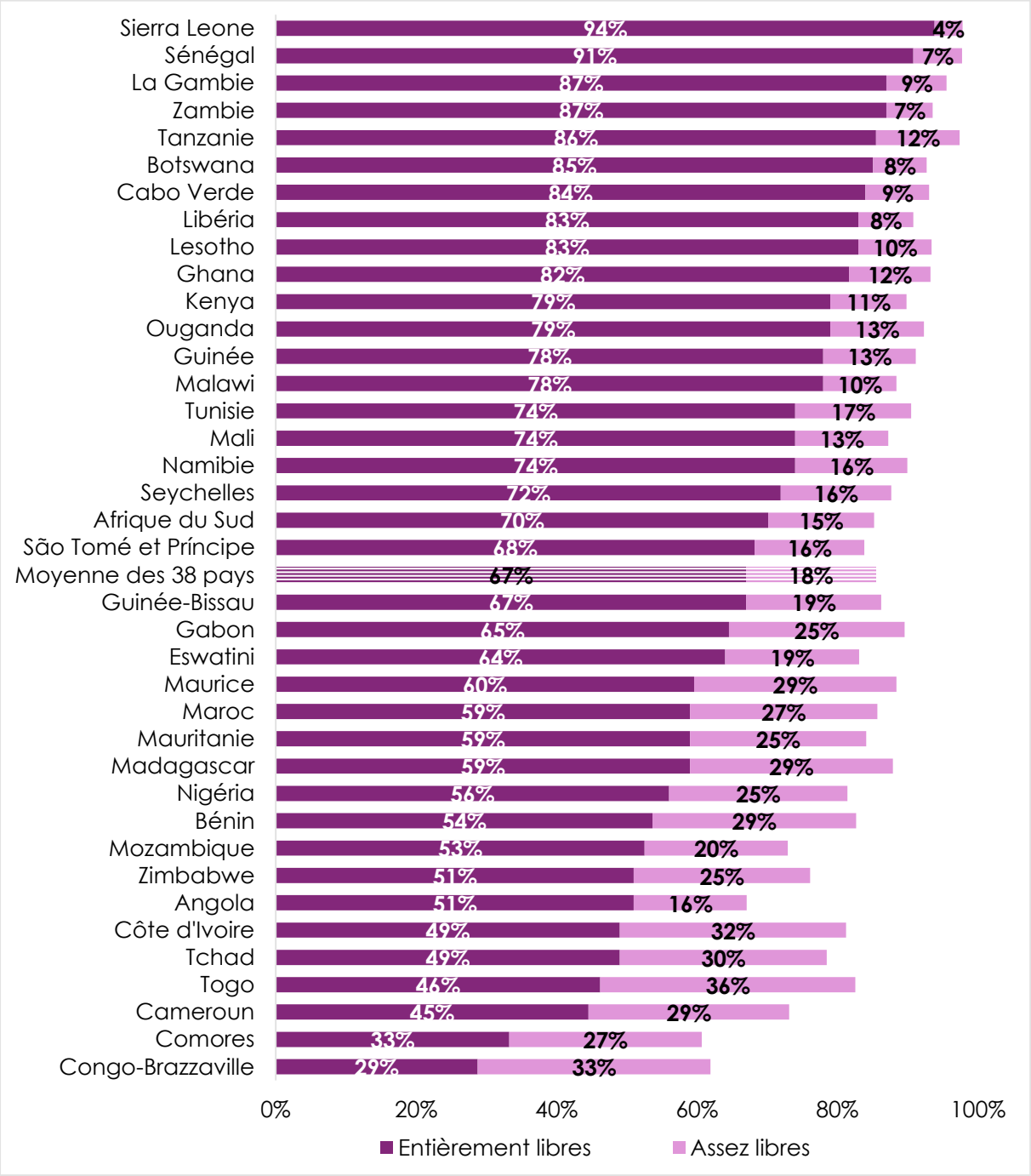

Question posée aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libre de choisir sans pression la personne pour laquelle vous allez voter ?*

Copyright ©Afrobarometer 2026

Si la plupart des Africains participent aux élections nationales – 71% des personnes en âge de voter lors des dernières élections dans leur pays déclarent l'avoir fait (Malephane, Appiah, & Sunderland, 2026) – leurs appréciations quant à la qualité de ces élections sont mitigées. Un peu plus de la moitié seulement (55%) qualifient les dernières élections nationales de leur pays de « entièrement libres et transparentes » ou de « libres et transparentes avec des problèmes mineurs » (Figure 8).[2]

La confiance en la qualité des récentes élections nationales varie considérablement d'un pays à l'autre sur le continent. Une grande majorité des citoyens se disent confiants au Sénégal (88%), en Tanzanie (84%), au Libéria (79%), en Zambie (78%) et à Madagascar (78%), mais moins de trois citoyens sur 10 partagent ce sentiment au Congo-Brazzaville (29%), au Mozambique (29%), aux Comores (24%) et au Gabon (10%).

Le secret du vote est un aspect fondamental de la qualité des élections, essentiel pour encourager la participation électorale. Sur ce point, les Africains semblent optimistes. Deux tiers (67%) estiment qu'il n'est « pas très probable » ou « pas du tout probable » que des personnes influentes puissent découvrir pour qui ils ont voté (Figure 9). Toutefois, plus d'un quart (28%) considèrent qu'il est probable que leurs choix de vote puissent être révélés.

Les inquiétudes quant au secret du vote sont particulièrement marquées au Gabon (48%), en Afrique du Sud (44%), au Cameroun (43%), au Nigéria (42%), en Tunisie (42%), aux Comores (41%) et au Congo-Brazzaville (41%), où plus de quatre citoyens sur 10 pensent que des personnes influentes pourraient découvrir pour qui ils ont voté. En revanche, plus de huit répondants sur 10 en Sierra Leone (89%), en Tanzanie (85%), au Ghana (83%), à Madagascar (81%), au Lesotho (81%) et en Gambie (81%) estiment qu'il est peu probable que leur vote soit découvert.

[2] Il convient de noter que, dans certains pays, la collecte des données au titre du Round 10 a eu lieu avant des élections récentes susceptibles d'avoir influencé l'opinion des citoyens. Par exemple, les travaux de terrain en Tanzanie ont été réalisés en août-septembre 2024, bien avant l'élection présidentielle controversée d'octobre 2025 ; les questions de l'enquête concernant la qualité du scrutin, la crainte de violences ou d'intimidations, etc., portaient donc sur l'élection de 2020. Outre la Tanzanie, les pays qui ont organisé des élections depuis la collecte des données du Round 10 sont le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, Maurice, la Namibie, les Seychelles, le Togo et la Tunisie. Voir les dates des travaux de terrain du Round 10 dans le Tableau A.1 en annexe.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 8 : A quel point les élections étaient-elles libres et transparentes ? | 38 pays | 2024/2025

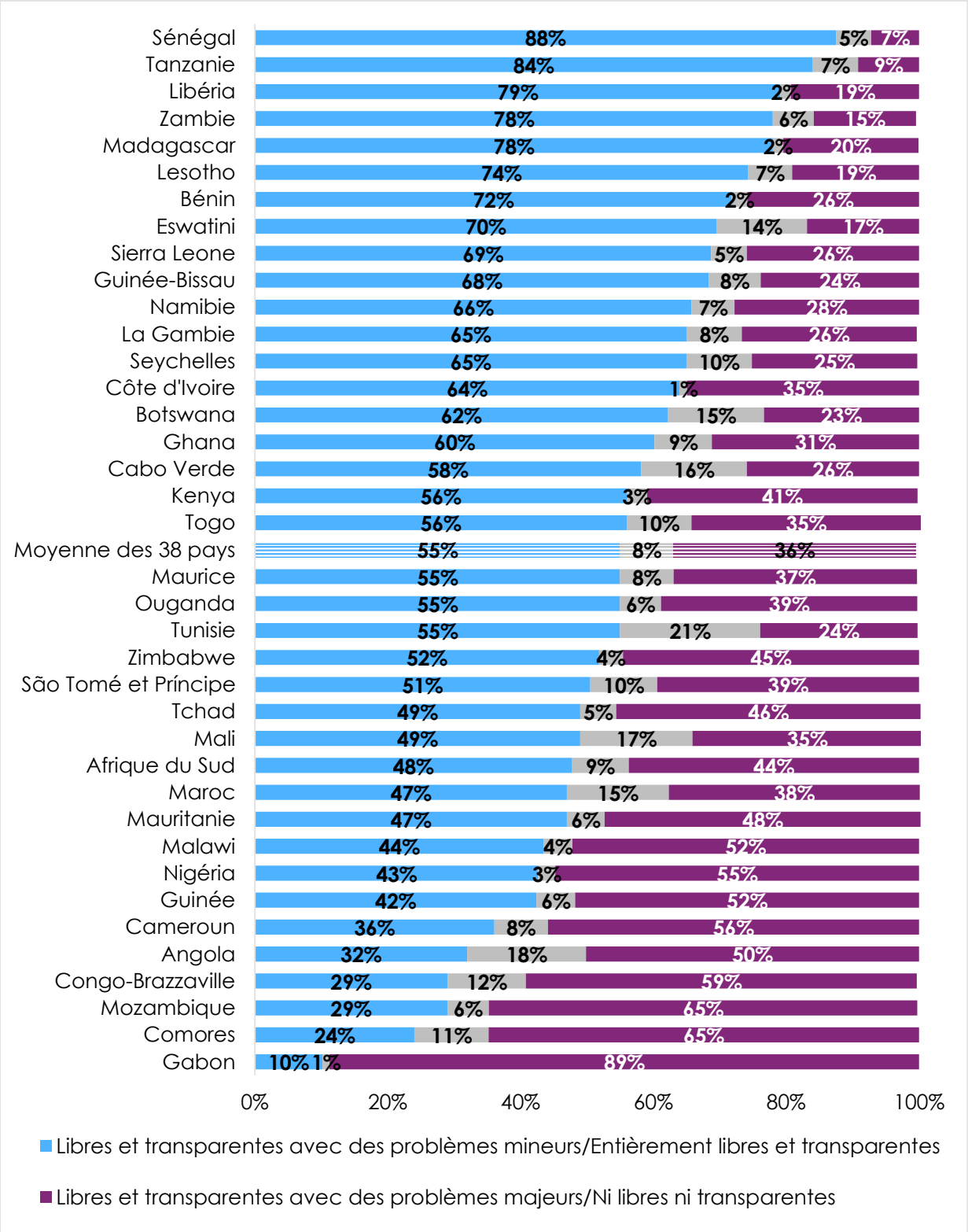

Question posée aux répondants : *Globalement et selon vous, à quel point les toutes dernières élections législatives de [202X] étaient-elles libres et transparentes ?*

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 9 : Les personnes influentes peuvent-elles savoir pour qui vous avez voté ? | 38 pays | 2024/2025

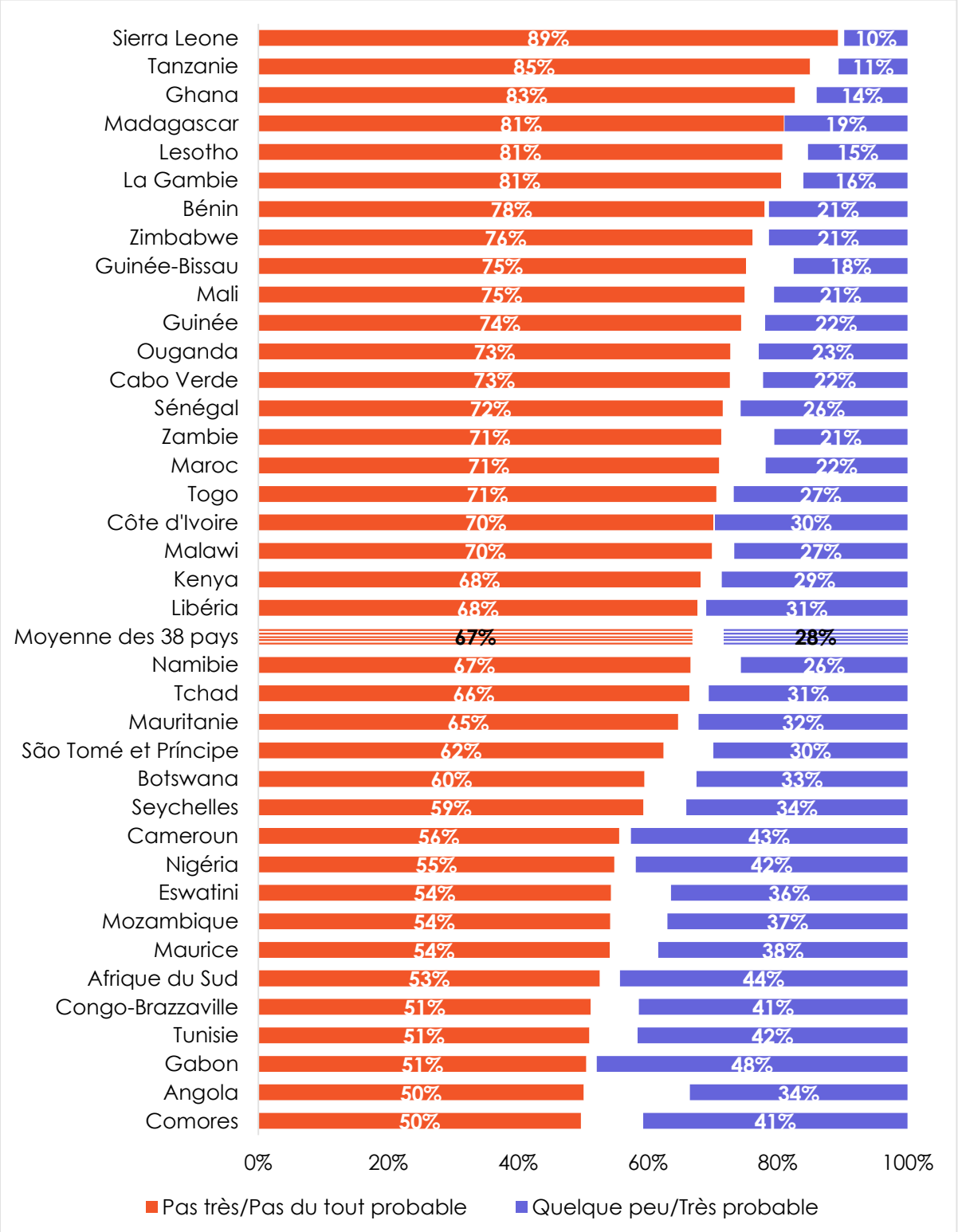

Question posée aux répondants : *Quelle est la probabilité, selon vous, que des personnes puissantes puissent être au courant de votre vote, même si le scrutin est censé être confidentiel dans ce pays ?*

Copyright ©Afrobarometer 2026

Au cours de la dernière décennie, la perception de la liberté d'expression à travers les 28 pays régulièrement sondés par Afrobarometer a reculé de 7 points de pourcentage, de 75% en 2014/2015 à 68% en 2024/2025 (Figure 10). Toutefois, les évaluations populaires de la liberté de voter sans pression et de la liberté d'association sont restées stables, oscillant respectivement autour de 88% et 76% depuis 2019/2021.

Figure 10 : Offre perçue de libertés civiques | 28 pays* | 2014-2025

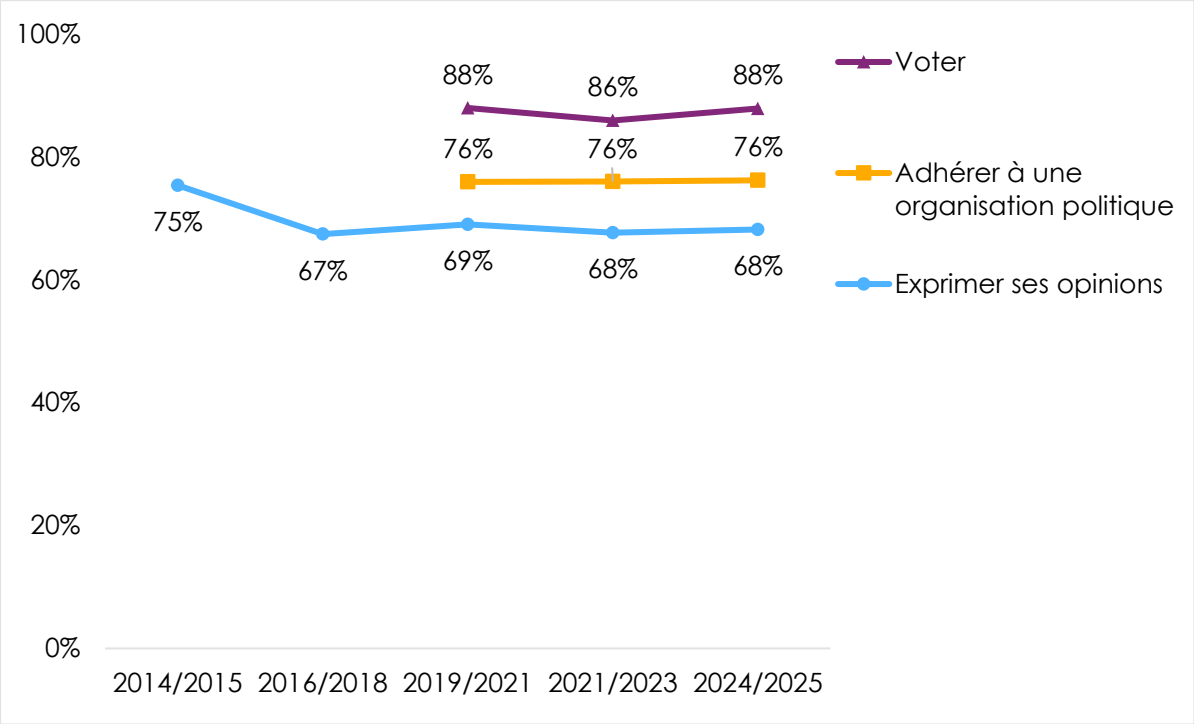

Questions posées aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libres de : Exprimer votre opinion ? Adhérer à une organisation politique de votre choix ? Choisir sans pression la personne pour laquelle vous allez voter ? (% qui disent assez libre sou entièrement libres)*
**La question de la liberté d'adhérer à n'importe quelle organisation politique n'a pas été posée en Eswatini.*

Les perceptions générales des libertés individuelles ne varient que légèrement selon le sexe des répondants, leur lieu de résidence (urbain ou rural) et leur niveau d'instruction. Les jeunes sont toutefois moins nombreux que les personnes âgées à se considérer libres d'exprimer leurs opinions (63% contre 72%), d'adhérer à une organisation politique (73% contre 78%) et de voter sans subir de pressions (84% contre 88%) (Figure 11). Par ailleurs, les citoyens en situation de grande précarité se sentent moins libres que les personnes aisées de s'exprimer ouvertement (58% contre 78%), d'adhérer à une organisation politique (73% contre 81%) et de voter comme ils le souhaitent (82% contre 90%).[3]

[3] L'Indice de la Pauvreté Vécue (IPV) d'Afrobarometer mesure le niveau de précarité matérielle des répondants en leur demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leur famille ont manqué de produits de première nécessité (suffisamment de nourriture, d'eau, de soins médicaux, de combustible pour cuisiner et de revenus en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Lekalake (2025) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 11 : Offre perçue de libertés civiques | par âge et pauvreté vécue | 38 pays* | 2024/2025

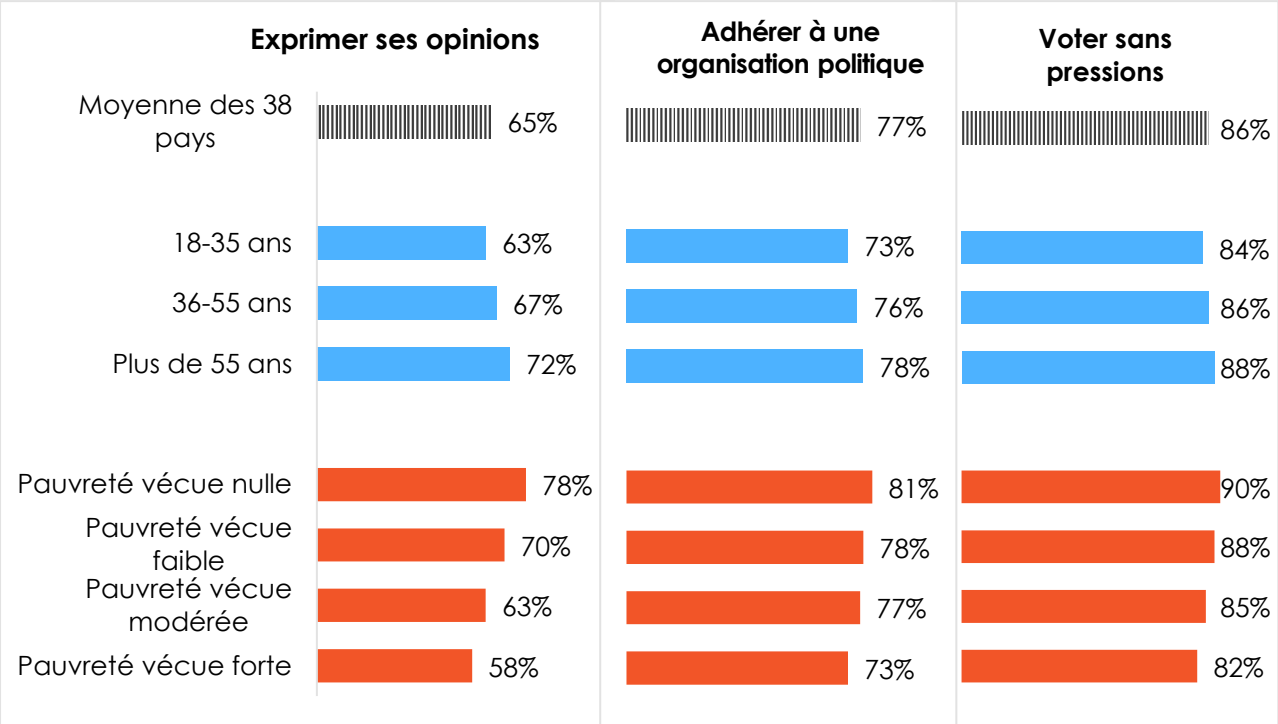

Questions posées aux répondants : *Dans ce pays, à quel point êtes-vous libres de : Exprimer votre opinion ? Adhérer à une organisation politique de votre choix ? Choisir sans pression la personne pour laquelle vous allez voter ? (% qui disent assez libre sou entièrement libres)*
**La question de la liberté d'adhérer à n'importe quelle organisation politique n'a pas été posée en Eswatini.*

L'état de la liberté des médias

Compte tenu de leur soutien massif à la liberté de la presse et à son rôle investigateur, comment les Africains évaluent-ils la situation de la liberté des médias dans leurs pays respectifs ?

A travers les 38 pays sondés, les Africains sont mitigés sur cette question. Une petite majorité (53%) d'entre eux estiment que la presse dans leur pays est « assez » ou « entièrement » libre de publier sans ingérence du gouvernement, mais plus de quatre personnes sur 10 (43%) l'estiment « pas très libre » ou « pas du tout libre » (Figure 12).

La perception de la liberté totale de la presse est la plus répandue au Libéria (47%) et en Zambie (45%). En revanche, moins d'un citoyen sur 10 partagent cette opinion au Nigéria (9%), en Eswatini (7%), au Cameroun (7%), au Togo (7%) et au Congo-Brazzaville (6%).

A travers les 30 pays dont nous disposons de données chronologiques depuis 2019, la perception de la liberté de la presse a baissé de 4 points de pourcentage en moyenne (Figure 13). Seuls cinq pays ont enregistré des progrès significatifs (supérieurs à 3 points de pourcentage) au cours de cette période, en tête desquels le Libéria (+58 points), le Gabon (+24 points) et la Zambie (+22 points). En revanche, 20 pays font état d'un resserrement de l'espace médiatique, la Guinée (-34 points), le Lesotho (-22 points), le Nigéria (-22 points) et le Botswana (-20 points) enregistrant les baisses les plus importantes.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 12 : A quel point les médias sont-ils libres ? | 38 pays | 2024/2025

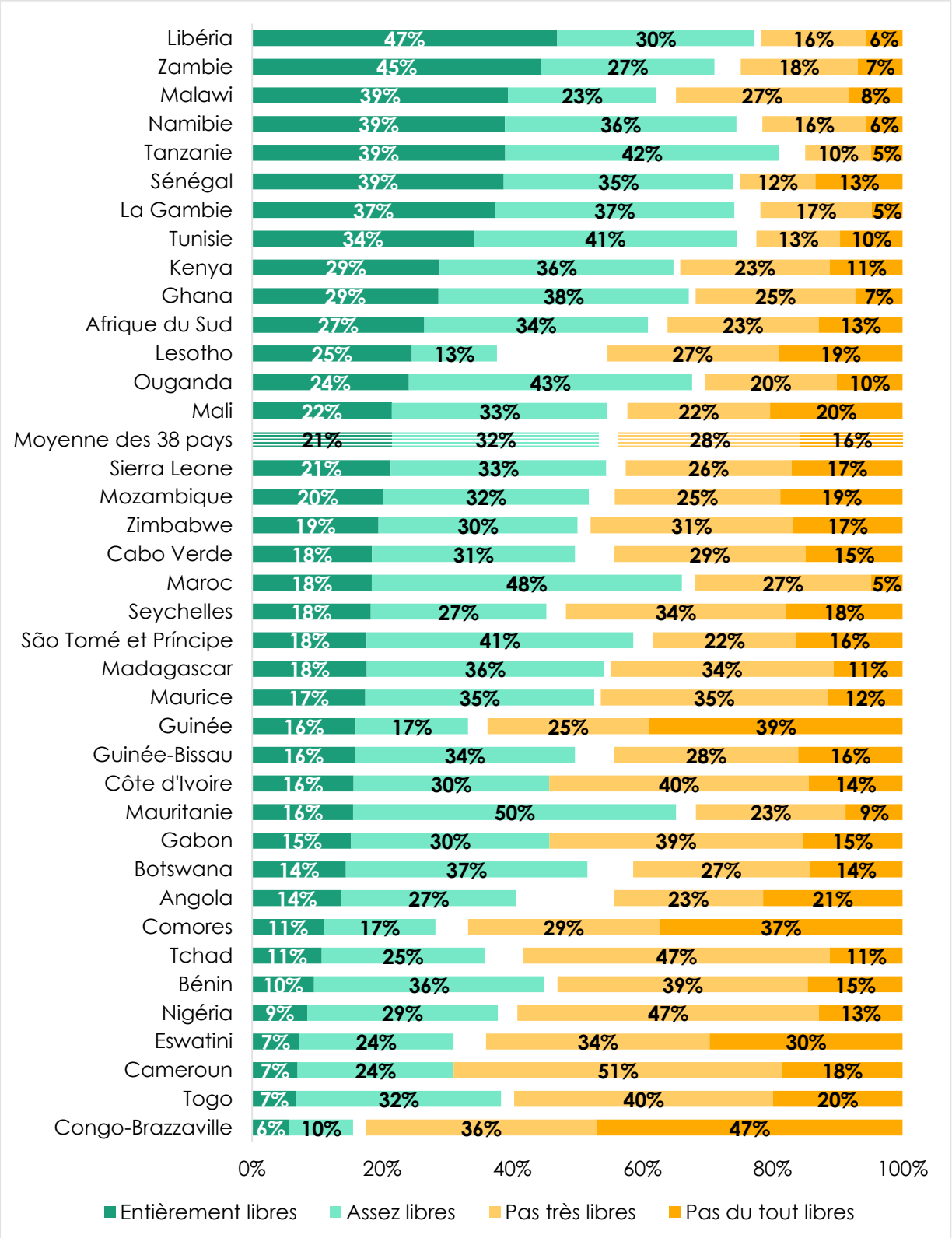

Question posée aux répondants : *A votre avis, à quel point les médias sont-ils libres dans ce pays de diffuser et de commenter l'actualité sans censure ni ingérence du gouvernement ?*

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 13 : Changement dans la perception de liberté des médias (points de pourcentage) | 30 pays | 2019-2025

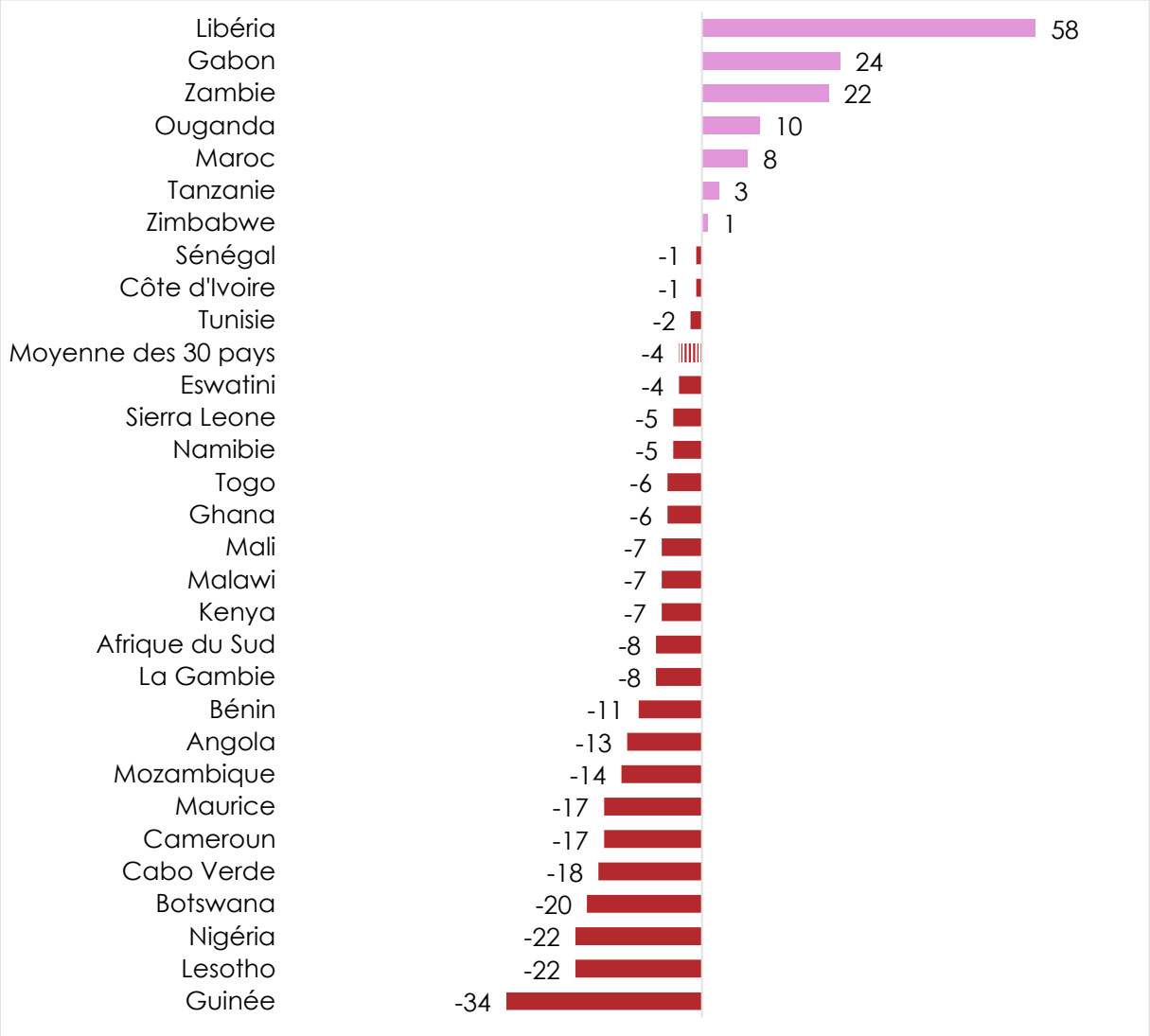

La figure montre l'évolution, en points de pourcentage, entre 2019/2021 et 2024/2025 de la proportion de répondants qui disent « assez libres » ou « entièrement libres ».

Liens des libertés avec la confiance du public et la perception de la corruption

Les libertés civiques telles que la liberté d'expression, d'association et de choix électoral sont généralement considérées comme fondamentales pour une gouvernance démocratique et responsable. A quel point ces libertés influencent-elles la confiance du public et son appréciation de l'intégrité des institutions publiques et des dirigeants élus ?

A travers les 38 pays sondés en 2024/2025, la perception des libertés civiques est étroitement liée à des niveaux plus élevés de confiance aux institutions politiques (Tableau 1). Les citoyens qui déclarent bénéficier d'une plus grande liberté de s'exprimer, d'adhérer à n'importe quelle organisation politique et de choisir pour qui voter sont nettement plus susceptibles d'exprimer leur confiance envers le président et les tribunaux, avec une relation particulièrement forte entre la liberté d'expression et les tribunaux. La corrélation entre les libertés civiques et la confiance vis-à-vis du Parlement est plus faible et n'est statistiquement significative que pour la liberté de voter pour le candidat de son choix.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Tableau 1 : Les libertés civiques et la confiance publique | 38 pays | 2024/2025

	Confiance (partiellement/beaucoup)		
	Président	**Parlement**	**Tribunaux**
Liberté d'expression	**0,414***	0,298	**0,511****
Liberté d'adhérer à une organisation politique	**0,330***	0,231	**0,366***
Liberté de choisir pour qui voter	**0,421****	**0,335***	**0,469****

Questions posées aux répondants : *A quel point faites-vous confiance A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ? (% qui disent « partiellement confiance » ou « beaucoup confiance »)*
**La corrélation est significative au niveau 0,05 (bilatérale). **La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatérale).*
Remarque : On ne dispose pas de données concernant la confiance accordée au président en Namibie ni concernant la liberté d'adhérer à une organisation politique en Eswatini.

De même, la jouissance des libertés civiques est également associée à une perception moindre de la corruption au sein de ces institutions (Tableau 2). Ceux qui déclarent bénéficier d'une plus grande liberté sont moins susceptibles de considérer les officiels de la Présidence, les députés, ainsi que les juges et les magistrats comme corrompus.

Tableau 2 : Les libertés civiques et la corruption perçue | 38 pays | 2024/2025

	Niveau élevé de corruption (la plupart d'entre eux/tous)		
	Les officiels de la Présidence	**Les députés**	**Les juges et les magistrats**
Liberté d'expression	**-0,423****	-0,249	**-0,426****
Liberté d'adhérer à toute organisation politique	-0,294	-0,171	**-0,327***
Liberté de choisir pour qui voter	**-0,503****	**-0,356***	**-0,488****

Questions posées aux répondants : *Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ? (% qui disent « la plupart d'entre eux » ou « tous »)*
**La corrélation est significative au niveau 0,05 (bilatérale). **La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatérale).*
Remarque : On ne dispose pas de données sur la perception de la corruption au sein de la Présidence en Namibie ni concernant la liberté d'adhérer à une organisation politique en Eswatini.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Conclusion

L'espace civique africain est caractérisé par un paradoxe : Les citoyens de tout le continent revendiquent des libertés fondamentales – d'expression, d'association et de la presse – mais leur expérience de ces libertés est très inégale et, dans de nombreux contextes, en recul, de plus en plus soumise à des restrictions imposées par les gouvernements mêmes qui se sont officiellement engagés à les protéger.

Les données issues du Round 10 des enquêtes Afrobarometer, conduites entre janvier 2024 et septembre 2025 dans 38 pays, révèlent que la demande en matière d'espace civique demeure forte. Une nette majorité des Africains soutiennent le droit d'adhérer aux organisations de leur choix, défendent la liberté de la presse et soutiennent le rôle de contre-pouvoir de celle-ci vis-à-vis du gouvernement. Ces engagements sont restés stables d'un round d'enquêtes à l'autre, résistant aux tendances générales d'érosion démocratique.

C'est du côté de l'offre que le tableau s'assombrit. La perception de la liberté d'expression a reculé de 7 points de pourcentage au cours de la dernière décennie. Seule une petite majorité de citoyens considèrent leur presse libre – une perception qui a perdu du terrain dans 20 des 30 pays sondés depuis 2019/2021. La liberté d'expression absolue est l'apanage d'une minorité dans 25 des 38 pays sondés, et dans certains contextes – notamment en Eswatini, au Togo, aux Comores et au Congo-Brazzaville – elle est marginale.

Ces résultats ont des implications directes pour la prévention des conflits et la qualité de la gouvernance : Les libertés civiques ne sont pas simplement des acquis démocratiques abstraits, mais sont structurellement reliées à la confiance envers les institutions et aux perceptions de la corruption. Les citoyens qui se sentent plus libres de s'exprimer, de s'associer et de voter sans pression sont plus susceptibles de faire confiance à leur président et à leurs tribunaux, et moins susceptibles de considérer leurs institutions corrompues. Lorsque l'espace civique se rétrécit, la légitimité institutionnelle tend à s'amenuiser avec lui.

Pris ensemble, ces résultats lancent un cri d'alarme clair et urgent. Les gouvernements africains se sont formellement engagés en faveur des libertés civiques par le biais de leurs constitutions nationales et d'instruments régionaux, notamment la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance. Le fossé entre ces engagements et la réalité vécue par les citoyens n'est pas un simple problème marginal de mise en œuvre ; il s'agit d'un échec structurel de la gouvernance, aux conséquences mesurables sur la légitimité démocratique, la confiance institutionnelle et la gouvernance responsable. Combler ce fossé exigera non seulement l'abrogation des lois restrictives, mais aussi la promotion d'une culture civique qui permette aux gouvernements de considérer une population active, critique et librement organisée non pas comme une menace à maîtriser, mais comme le fondement sur lequel repose une gouvernance légitime.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Références

Afrobarometer. (2002). Key findings about public opinion in Africa. Note d'information No. 1.

Afrobarometer. (2025). Aperçus africains : Engagement citoyen, pouvoir citoyen : Les Africains revendiquent leur droit à la démocratie.

Baum, J., & van Rooyen, M. (2025). Offline and silenced: Africa's quiet rise of internet repression. Institut d'Etudes de Sécurité.

Bratton, M. (2010). Anchoring the "d-word" in Africa. Document de travail No. 122 d'Afrobarometer.

Civicus Monitor. (2025). Pouvoir du peuple sous attaque 2025.

Conroy-Krutz, J., Amewunou, K., & Amakoh, K. (2026). La manière dont les Africains s'informent évolue – mais la quantité d'informations qu'ils reçoivent pourrait ne pas suivre. Dépêche No. 1173 d'Afrobarometer.

Gargard, G. (2020). African regimes are using COVID-19 to stifle the third wave of protests. Globe Post. 15 septembre.

Gerschewski, J. (2013). The three pillars of stability: Legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes. *Democratization, 20*(1), 13-38.

Human Rights Watch. (2025). Kenya: New cybercrime amendments threaten online expression.

Malephane, L., Appiah, B., & Sunderland, S. (2026). Les Africains veulent des élections, mais doutent que les organes de gestion électorale assurent qu'elles soient libres et transparentes. Dépêche No. 1128 d'Afrobarometer.

Mattes, R., & Lekalake, R. (2025). Décennie de misère ? La pauvreté vécue sévère explose dans de nombreux pays africains. Dépêche No. 943 Afrobarometer.

Organisation de l'Unité Africaine. (1981). Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Paradigm Initiative. (2025). Legislative protection and digital and civic space in Africa.

Short, K. (2024). Uproar over Zambia's plan to regulate online broadcasting. Deutsche Welle. 23 mai.

Smidt, H. (2018). Shrinking civic space in Africa: When governments crack down on civil society. GIGA Focus, Afrique.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Annexe

Tableau A.1 : Dates des travaux de terrain des rounds 10 et précédents d'Afrobarometer

Pays	Travaux de terrain du Round 10	Précédents rounds d'enquêtes
Afrique du Sud	Juin-août 2025	2000, 2002, 2006, 2008, 2011, 2015, 2018, 2021, 2022
Algérie	-	2013, 2015
Angola	Mars-avril 2024	2019, 2022
Bénin	Jan.-fév. 2024	2005, 2008, 2011, 2014, 2017, 2020, 2022
Botswana	Juil. 2024	1999, 2003, 2005, 2008, 2012, 2014, 2017, 2019, 2022
Burundi	-	2012, 2014
Cabo Verde	Août-sept. 2024	2002, 2005, 2008, 2011, 2014, 2017, 2019, 2022
Cameroun	Fév.-mars 2024	2013, 2015, 2018, 2021, 2022
Comores	Mai-juin 2025	N/A
Congo-Brazzaville	Sept.-oct. 2024	2023
Côte d'Ivoire	Jan. 2024	2013, 2014, 2017, 2019, 2021
Egypte	-	2013, 2015
Eswatini	Avril-mai 2025	2013, 2015, 2018, 2021, 2022
Gabon	Avril-mai 2024	2015, 2017, 2020, 2021
Gambie, La	Avril-mai 2024	2018, 2021, 2022
Ghana	Août 2024	1999, 2002, 2005, 2008, 2012, 2014, 2017, 2019, 2022
Guinée	Mai-juin 2024	2013, 2015, 2017, 2019, 2022
Guinée-Bissau	Juil.-sept. 2025	N/A
Kenya	Avril-mai 2024	2003, 2005, 2008, 2011, 2014, 2016, 2019, 2021
Lesotho	Mars 2024	2000, 2003, 2005, 2008, 2012, 2014, 2017, 2020, 2022
Libéria	Juil.-août 2024	2008, 2012, 2015, 2018, 2020, 2022
Madagascar	Oct.-nov. 2024	2005, 2008, 2013, 2015, 2018, 2022
Malawi	Août 2024	1999, 2003, 2005, 2008, 2012, 2014, 2017, 2019, 2022
Mali	Oct.-nov. 2024	2001, 2002, 2005, 2008, 2013, 2014, 2017, 2020, 2022
Maroc	Fév.-mars 2024	2013, 2015, 2018, 2021, 2022
Maurice	Avril-mai 2024	2012, 2014, 2017, 2020, 2022
Mauritanie	Déc. 2024-jan. 2025	2022
Mozambique	Juil-sept. 2025	2002, 2005, 2008, 2012, 2015, 2018, 2021, 2022
Namibie	Mars 2024	1999, 2003, 2006, 2008, 2012, 2014, 2017, 2019, 2021
Nigéria	Juin-juil. 2024	2000, 2003, 2005, 2008, 2013, 2015, 2017, 2020, 2022
Ouganda	Jan.-fév. 2024	2000, 2002, 2005, 2008, 2012, 2015, 2017, 2019, 2022
São Tomé et Príncipe	Sept.-nov. 2024	2015, 2018, 2022
Sénégal	Fév.-mars 2025	2002, 2005, 2008, 2013, 2014, 2017, 2021, 2022
Seychelles	Août 2024	2022
Sierra Leone	Mars-avril 2025	2012, 2015, 2018, 2020, 2022
Tanzanie	Juin-juil. 2024	2001, 2003, 2005, 2008, 2012, 2014, 2017, 2021, 2022
Tchad	Fév.-avril 2025	N/A
Togo	Juil. 2024	2012, 2014, 2017, 2021, 2022
Tunisie	Fév.-mars 2024	2013, 2015, 2018, 2020, 2022
Zambie	Juil. 2024	1999, 2003, 2005, 2009, 2013, 2014, 2017, 2020, 2022
Zimbabwe	Juin 2024	1999, 2004, 2005, 2009, 2012, 2014, 2017, 2021, 2022

Copyright ©Afrobarometer 2026

Anne Okello est chargée de projet adjointe d'Afrobarometer pour l'Afrique de l'Est, basée à l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi. Email : aokello@afrobarometer.org.

Bernice Appiah est étudiante en master de politique publique au Michigan State University et assistante de recherche d'Afrobarometer. Email : bappiah@afrobarometer.org.

Joseph Asunka est directeur général d'Afrobarometer. Email : asunka@afrobarometer.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de 40 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya et l'Innovante Recherche en Economie et Gouvernance (IREG) au Bénin. Michigan State University et University of Malawi apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement via le projet Think Africa de la Banque Mondiale, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations - Africa, de Luminate, de la Fondation Ford, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Fondation Obama, de la Fondation Rockefeller, de la Commission de l'Union Européenne, du Groupe de la Banque Mondiale, du Population Institute, du Centre for International Governance Innovation, du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), de l'Ambassade Royale du Danemark en Ouganda/Danida, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner la parole aux citoyens africains. Nous vous invitons à faire un don à Afrobarometer. Pour faire un don en ligne, veuillez cliquer sur ce lien ou ce lien. Veuillez contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org), pour discuter de financement institutionnel.

Suivez nos publications avec le #VoicesAfrica.

Dépêche No. 1181 d'Afrobarometer | 11 mai 2026

Copyright ©Afrobarometer 2026